



DISCOURS DU MAIRE
CONCERNANT LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA VILLE DE PORTNEUF

10 novembre 2014

Mesdames, Messieurs,

À la lumière de cette première année du mandat confié par la population et selon les termes de l'article 474 de la Loi sur les Cités et Villes, il est de mon devoir de prononcer le présent discours. Il consiste à dresser un portrait le plus fidèle possible de la situation financière de notre ville. Dans l'esprit de l'exercice financier 2014 qui s'achève, de la préparation du budget 2015 et du programme triennal d'immobilisations. C'est donc avec grand plaisir qu'en collaboration avec les membres du conseil municipal, je m'adresse à vous.

Dans ce contexte, je traiterai des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe, du dernier programme d'immobilisations, soit celui pour les années 2014, 2015 et 2016 et des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice 2013. Finalement, je traiterai des orientations générales du budget 2015 et du programme d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017.

L'exercice financier 2013

Selon les états financiers vérifiés au 31 décembre 2013, produits par nos vérificateurs comptables Bédard Guilbault, comptables agréés, l'actif consolidé de la ville de Portneuf s'élevait à 29 781 744\$. Le tableau suivant résume le rapport financier pour l'année 2013.

Résumé du rapport financier pour l'exercice financier 2013		
	Réel	Budget
Revenus	4 696 536	4 556 131
Dépenses de fonctionnement	-3 697 884	-3 636 403
Remboursement de la dette ^{Note 1}	-696 974	-694 461
Activités d'investissement à même dépenses d'opération	-77 361	
Affectations	-270 509	-225 267
Déficit/surplus	-46 192	0

L'exercice financier 2013

L'année 2013 s'est terminée avec un déficit de 46 192\$. Outre les dépenses courantes imputables au bon fonctionnement de la ville, telle la masse salariale, le service de la dette, les coûts relatifs au fonctionnement des bâtiments municipaux, l'enlèvement de la neige, la gestion générale, l'entretien de notre réseau de voirie et les activités de loisirs au profit de la population, je vous présenterai de façon schématisée, les principales activités qui ont marqué l'année 2013.

De par la faible disponibilité en eau potable, la Ville a poursuivi un dossier prioritaire soit celui de la **recherche en eau potable** et cela, dans le but de cibler de nouvelles sources d'approvisionnement pour éventuellement installer un nouveau puits d'alimentation. À ce jour, le coût total des travaux de recherche en eau potable se chiffre à 533 486\$ taxes incluses et ceux-ci n'ont pas été concluants. Si la qualité de l'eau trouvée était acceptable, la quantité n'y était pas et si la quantité y était, la qualité n'était pas au rendez-vous.

Le dossier connu sous le nom de «**Quai de Portneuf**» a connu des développements en 2014. Transport Canada a procédé graduellement à la fermeture de la tête du quai pour des raisons de sécurité. Le programme de cession des ports de Transport Canada a pris fin le 31 mars 2014 et nous n'avons aucune information à ce jour nous indiquant si ce programme sera reconduit. La Ville désire poursuivre le processus afin d'être en première ligne advenant une prolongation du programme. Une étude d'opportunité de développement récréotouristique a été commandée par la ville afin de valider des options réalistes d'exploitation du quai et du site environnant.

Le dossier de la «**Voie de contournement**» s'est poursuivi en 2014. Le but de ce dossier est de rediriger les camions en provenance de la carrière exploitée par *Construction et Pavage Portneuf* afin qu'ils contournent le noyau villageois du secteur nord plutôt que d'emprunter l'Avenue Saint-Louis. Les négociations entreprises avec l'exploitant de la carrière en 2013 pour le partage des coûts et des responsabilités menant à la construction de la voie de contournement n'ont pas abouti. La Ville et l'exploitant de la carrière ont redémarré en 2014 des négociations sur des nouvelles bases. Le règlement d'emprunt a été récemment approuvé par le ministère des affaires municipales. Une partie du tracé doit recevoir l'aval de la commission de protection du territoire agricole et la procédure suit son cours. Le processus d'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation de la voie devrait être complété d'ici la fin 2014.

La Ville a poursuivi en 2014 son implication financière dans le **local de jeunes** situé au Carrefour municipal. C'est en collaboration avec « concert'action », la table action prévention jeunesse (TAPJ), le centre local de développement (CLD), le fonds régional d'investissement jeunesse de la conférence régionale des élus et le comité jeunesse de Portneuf que ce projet a vu le jour. L'objectif était de fournir aux adolescents un lieu de rencontre animé et bien à eux, le tout sous la supervision d'intervenants significatifs.

La Ville a également poursuivi en 2014, la **campagne d'achat local** en collaboration avec la Chambre de commerce de l'est de Portneuf. Cette campagne a pour but de sensibiliser la population à l'importance d'encourager nos commerces locaux. Plus de cent (100) commerces et industries de petites et grandes tailles ont pignon sur rue à Portneuf et environ le tiers des citoyens de la ville occupent un emploi dans une de ces entreprises. Une soirée réseautage a eu lieu cette année et un bottin des entreprises fut également produit et distribué dans tous les foyers de la ville.

La Ville a adopté en novembre 2012, une **politique familiale** qui inclut un volet « municipalité amie des aînés ». Le but de cette politique est d'offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des familles et aux personnes de toutes les tranches d'âges via un plan d'action. Ce plan comprend dix (10) sphères ayant chacune des actions mesurables. À ce jour, environ la moitié des actions prévues dans la politique ont été réalisées.

Notre service incendie a réalisé trente-cinq (35) interventions à ce jour. En plus de répondre aux situations d'urgence, notre service est actif en prévention notamment auprès des écoles, des aînés en plus, des visites à domicile offertes. Nos pompiers reçoivent régulièrement des formations afin d'être conformes aux normes et être prêts à faire face aux différentes situations d'urgence. Des visites de prévention pour les bâtiments à risque élevé et très élevé ont débuté en 2013 afin de nous conformer à l'une des actions du schéma de couverture de risque en incendie. La Ville a conclu en 2013 une entente avec la MRC de Portneuf pour la formation des pompiers. Des pompiers de toute la région reçoivent des formations pratiques et théoriques dans nos locaux. La direction incendie assure le fonctionnement, le développement et l'autofinancement des activités du centre. À ce jour, un peu plus de 200 élèves ont reçu des sessions de formation à notre centre.

La Ville a adopté en 2013 une **politique de développement durable** en collaboration avec la municipalité de Deschambault-Grondines. Un comité de développement durable composé d'élus, de citoyens et de représentants des groupes socio-économiques des deux municipalités a été formé afin d'élaborer la politique. Un processus de consultation a eu lieu et un premier forum citoyen a été tenu en avril 2013 afin de tracer les grandes lignes des orientations à prendre. C'est avec fierté que la Ville a adopté en octobre 2013 son premier plan stratégique de développement durable. Ce plan comporte neuf (9) enjeux stratégiques divisés en pistes d'action. Des projets en développement durable qui cadreront avec cette nouvelle politique pourraient se rendre éligibles au soutien financier du fonds sur les collectivités durables créées par la multinationale Alcoa. De ce nombre, un nouveau projet CPE qui verra le jour en 2015 a reçu une aide substantielle du fonds favorisant l'implantation de ce projet à Portneuf.

Un promoteur de Donnacona développe actuellement des terrains connus sous le nom des **développements portneuviens** situés au secteur nord de la municipalité. La Ville a émis onze (11) permis de construction unifamiliale plus un (1) permis pour un duplex dans ce développement qui compte trente-six (36) terrains, plus sept (5) permis de résidences unifamiliales dans d'autres secteurs de la ville.

La Ville a procédé au renouvellement de conduites d'eau potable et d'égouts, principalement à l'ouest de la rue Provencher et à l'ouest du Chemin Neuf. Le coût de ces travaux est de 6 134,000\$ et l'aide financière accordée d'environ 3 millions proviendra de subventions des paliers de gouvernement supérieur. Ces travaux permettront à la ville de compléter une grande partie des interventions majeures identifiées dans notre plan d'intervention en voirie. Nous avons appris en fin d'année 2013 que des tronçons prévus dans le cadre de ces travaux pourraient faire l'objet de décontamination, ce qui aurait pu avoir comme effet de faire monter substantiellement les coûts finaux. Nous avons reçu la bonne nouvelle que très peu de tronçons auraient finalement besoin d'être décontaminés.

La Ville a débuté la mise en œuvre d'une stratégie afin d'accroître la **sécurité sur les voies publiques**. Outre le projet de la voie de contournement pour les camions lourds, des représentations ont été faites en 2014 afin d'obtenir un feu de circulation sur le coin de la route 138 et la de la rue Provencher. Le ministère des transports a annoncé que ce feu de circulation devrait être installé en 2015. La Ville a aussi fait l'acquisition d'un indicateur de vitesse afin de sensibiliser les automobilistes et les conducteurs de camions à la vitesse. Le conseil étudiera en 2015 l'option de demander une réduction de la vitesse dans les rues de la municipalité.

Le conseil et son comité *culture et embellissement* sont fiers de vous annoncer que suite à la dernière classification des Fleurons du Québec, la Ville s'est méritée un 3^e fleuron, soit une amélioration sur notre classification précédente. Ce fleuron est le fruit du travail acharné du comité durant la dernière année.

J'aimerais remercier les **membres du conseil et les membres du comité de direction de la ville** qui m'assistent, me supportent et me conseillent dans cette tâche importante qu'est d'administrer la ville de Portneuf.

Je m'en voudrais de passer sous silence le travail de nos **employés municipaux**. Nous avons la chance d'avoir une équipe d'employés compétents et dévoués.

Je désire remercier les **membres des comités de la ville**. Les conseils de ces gens sont bien utiles aux élus afin de les guider dans leurs décisions.

Je voudrais souligner le dévouement des membres des **organismes communautaires**. Sans le bénévolat de ces personnes, notre Ville serait moins dynamique. Par votre implication, vous aidez la communauté à grandir.

Les résultats partiels pour l'année 2014

Tenant compte que l'année 2014 n'est pas complétée, je vous ferai part à l'aide du tableau suivant, des résultats partiels des revenus et dépenses de fonctionnement et d'investissement, des remboursements de la dette et des affectations au 30 septembre. Le tableau suivant montre l'état de la situation et permet, à ce jour, de confirmer que si aucun imprévu ne vient affecter le cours des opérations normales, l'extrapolation des données, pour les mois d'octobre, de novembre et décembre, reflètera la réalité pour l'année 2014.

Pour l'année en cours 2014	30-09-2014	Budget
Revenus de fonctionnement	4 109 353	4 456 351
Dépenses de fonctionnement	-2 705 489	-3 665 280
Remboursement de la dette	-485 398	- 561 781
Affectations		-229 290
Solde	918 466	0
Revenus d'investissement + financement	1 193 156	3 047 950
Dépenses d'investissement	- 1 527 685	-8 742 521
Affectations	59 061	5 694 571
Solde	0	0

L'évolution de la dette à long terme

Le tableau qui suit illustre l'évolution de la situation concernant la dette à long terme, au 31 décembre 2014.

Dette à long terme Ville de Portneuf	secteur sud	Secteur nord	ensemble	Total
	Au 1er janvier 2014	2 691 000	1 169 489	3 841 420
Financement en cours d'année			246 000	246 000
Remboursement	278 205	204 090	265 695	747 990
Solde anticipé au 31-12-2014	2 412 795	965 399	3 821 725	7 199 919

Les dépenses excédant 25 000\$

Tel que le prévoit la Loi :

Les contrats ayant engagé une dépense de plus de 25 000\$ taxes incluses sont :

- Construction & Pavage Portneuf dossier phase III 1^{re} et 2^e Avenue 1 319 550.75\$ financé par un règlement d'emprunt et subvention;
- CADEP, subvention constructions neuves 40 000\$;
- CIMA honoraires professionnels phase III 1^{re} et 2^e Avenue 126 026.98\$ financé par un règlement d'emprunt et subvention;
- Entreprises Doménick Sigouin Inc. 66 352.88\$ travaux rue des Conifères/Chemin Neuf financé par la TECQ;
- Groupe Ultima Inc. 60 291\$ assurances de la ville;
- MRC de Portneuf 170 406.04\$ pour notre quote-part, transport adapté, TPI;
- Ministre des finances 224 968\$ pour les services de la Sûreté du Québec;
- Ministre des finances S.Q.A.E 92 998.74\$ paiement capital et intérêts sur règlement d'emprunt assainissement des eaux;
- Régie régionale de gestion des matières résiduelles 279 702.32\$ représentant la somme de la quote-part de la ville de Portneuf plus 35 865.49\$ représentant la somme pour les Serres du Saint-Laurent;
- Trottier Construction 60 678.06\$ construction garage règlement d'emprunt.

Les contrats ayant engagé une dépense de plus de 2 000\$ avec un total de plus de 25 000\$ taxes incluses, en date du 30 septembre 2014 :

- Agence du revenu Canada 66 725.74\$ remise pour impôt sur le revenu;
- BPR-Infrastructures Inc. 28 758.16\$ plusieurs dossiers TECQ, PIQM-conduites, Stratégie d'eau potable, Plan directeur égouts;
- Groupe IBI/DAA Inc. 64 963.74\$ dossier étude quai de Portneuf;
- Ministère du Revenu 204 767.40\$ remise pour impôt sur le revenu et contribution CSST;
- Financière Banque Nationale du Canada 33 411.00\$ paiement intérêts sur règlements d'emprunt;
- Hydro-Québec 68 474.41\$ électricité des bâtiments municipaux;
- Protekroc 36 101.23\$ dynamitage refacturé à CPP;
- Énergie Sonic RC s.e.c. 37 573.08\$ essence, huile à chauffage.

Le traitement des élus municipaux :

Ci-après, la rémunération annuelle des élus, telle que versée par la ville pour l'année en cours. Le tiers de cette rémunération est une allocation de dépenses :

1-	maire :	17 510\$
2-	conseillers (ères) :	5 837\$

-La rémunération totale pour l'année 2014 est de 52 532\$.

-La rémunération des élus est indexée de 2% annuellement.

Programme de dépenses en immobilisation

Ce programme a pour but d'indiquer les besoins de la ville en matière de subventions.
Voici les informations déposées lors de l'adoption du budget 2014, en décembre 2013.

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT							
	2014	2015	2016	Total	Financement revenus	Financement emprunt	Financement subvention
Administration générale							
Informatique + ameublement	5 774	3 000	3 000	11 774	11 774		
Édifices municipaux		400 000		400 000		400 000	
Sécurité publique							
Équipement - service incendie - bâtiments	46 944	20 000	20 000	86 944	86 944		
Voirie municipale							
Amélioration des rues et routes	381 577	987 591		1 369 168		1 369 168	
Signalisation	15 000	11 000	11 000	37 000	37 000		
Véhicules + bâtiment	201 000			201 000		201 000	
Voie de contournement	1 500 000	1 500 000		3 000 000		3 000 000	
Hygiène du milieu							
Aqueduc							
Recherche en eau	200 000	500 000		700 000		700 000	
Travaux différents segments	7 999 000			7 999 000		4 961 050	3 037 950
Équipement et station de pompage	79 093			79 093	79 093		
Égout							
Travaux différents segments	395 000			395 000			395 000
Travaux différents segments							
Loisirs & Culture							
Équipement loisirs	9 125	18 420	10 000	37 545	37 545		
Parc récréonautique	10 000	10 000	10 000	30 000	30 000		
Total dépenses d'investissement	10 842 513	3 450 011	54 000	14 346 524	282 356	10 631 218	3 432 950
Les investissements indiqués dans les années 2014, 2015 et 2016 ne sont pas des engagements mais plutôt des projets.							

Les orientations pour l'année 2015

La Ville poursuivra la mise en œuvre de ses politiques familiales et de développement durable. Le conseil assurera le suivi des actions.

La Ville complétera en 2015 son évaluation du dossier des édifices municipaux dans le but de déterminer ses besoins, de mettre à niveau, d'entretenir et d'utiliser de façon optimale nos locaux. Au terme de cet exercice, des édifices ou des locaux pourraient changer de vocation, être relocalisés, ou mis en vente.

La Ville et le syndicat des employés négocieront en 2015 un nouveau contrat de travail, la présente convention collective prendra fin le 31 décembre 2014.

En terminant, je ferai un rapport trimestriel sur l'avancement des principaux dossiers de la ville via le journal local afin de faire connaître davantage les travaux de vos élus.

Le budget 2015

La préparation des prévisions budgétaires 2015 est en pleine effervescence. Les membres du Conseil municipal, secondés par le personnel de l'administration municipale, s'affairent à préparer le budget d'opérations pour l'année 2015 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017. À la lumière des ateliers d'étude, des recommandations formulées, de la priorisation des dossiers et des discussions du Conseil municipal pour une saine gestion de notre ville, nous tiendrons une séance spéciale le 15 décembre 2014, pour l'adoption de ce budget.



Nelson Bédard
Maire